FORMATION COURTE

Sap Services

En savoir + et s'inscrire

CPOM des SAD : décider, négocier, piloter



À distance | Formation continue

Prochaine session : 9 et 10 juin 2027

POUR QUI ?

- Directeurs et directrices de SAD
- Gestionnaires, responsables administratifs et financiers

DURÉE

- **Parcours complet :** 14 h, soit 2 jours
- **Journée 2 seule :** 7 h

TARIFS

- **Parcours complet :**
  - Adhérent Fédésap : **720 € HT**
  - Non-adhérent : **900 € HT**
- **Journée 2 seule :**
  - Adhérent Fédésap : **400 € HT**
  - Non-adhérent : **500 € HT**
- **Tarif intra sur devis**

PRÉ-REQUIS

- Exercer une fonction de direction ou de gestion au sein d'un SAD
- **Journée 2 seule :** CPOM signé ou en cours de signature

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Inscription en ligne** via notre formulaire dédié, à l'une ou l'autre formule
- **Délais d'accès :** inscription possible jusqu'à 7 jours ouvrés avant le début de la formation

S·P·Q·R

Animée par **Loïc Bragard**, directeur général délégué et associé de SPQR Conseil, cabinet spécialisé dans le social et le médico-social

Financements possibles*
→ **OPCO • CNSA • AGEFICE**

*Selon conditions d'éligibilité et de disponibilités des fonds

Une part désormais majoritaire des SAD a signé son CPOM avec le Département. Le contrat engage le service sur des objectifs et des indicateurs, et conditionne le versement de la dotation complémentaire. Cette formation donne aux dirigeants les repères pour décider et négocier, puis les outils pour faire du CPOM un levier de pilotage et d'équilibre financier.

OBJECTIFS

- **Apprécier l'opportunité de signer un CPOM** au regard de la situation financière et organisationnelle de son SAD.
- **Maîtriser le cadre juridique du CPOM,** ses clauses clés et les leviers de négociation avec le Département.
- **Situer les obligations du cahier des charges national** des SAD et la lecture qu'en font les départements.
- **Calculer et interpréter les indicateurs de gestion** (heures improductives, taux administratif, productivité, coût de revient horaire).
- **Sécuriser la dotation complémentaire** et mobiliser le fonds de mobilité.
- **Conduire le dialogue de gestion annuel,** organiser le reporting et préparer la révision puis le renouvellement du contrat.

Programme

CPOM pas encore signé ?
Suivez le parcours complet sur 2 jours.

CPOM déjà signé ?
Inscrivez-vous à la journée 2 seule.

Journée 1 : Décider et négocier son CPOM

MATIN

- Cadre juridique du CPOM, décret et opposabilité au Département.
- Mécanismes de financement et dotation complémentaire.
- Diagnostic financier et organisationnel de son SAD pour décider de signer… ou pas.

APRÈS-MIDI

- Décryptage des appels à candidatures, constitution du dossier et rédaction des annexes.
- Clauses clés du contrat et préparation de la négociation avec le Département.

Journée 2 : Conduire un SAD sous CPOM

Gestion et optimisation

MATIN

- Cahier des charges national des SAD : obligations et lecture des départements, de l'autorisation au contrôle.
- Engagements du contrat et conditions de versement de la dotation complémentaire.

APRÈS-MIDI

- Cas pratique fil rouge : calcul et interprétation des indicateurs de gestion.
- Sécuriser la dotation et mobiliser le fonds de mobilité.
- Dialogue de gestion annuel, reporting, révision et renouvellement du contrat.

Les points forts

- Un outil de calcul des indicateurs remis à chaque participant, utilisable dans son service.
- Un questionnaire de positionnement à l'inscription pour adapter les cas pratiques au groupe.
- Les supports transmis une semaine avant la session.

INDICATEURS 2025 :
Non applicables (nouvelle formation)

Formation accessible aux **personnes en situation de handicap**

©Tous droits réservés – RCS Paris 853 471 894 00016 – Siret – NAF : 7022 Z – Agrément Formation : II 75 600 1975 – N° TVA intracommunautaire : FR08853471894 – © Crédits photos : istockphoto.com – Novembre 2026